Lexique des études universitaires à l'ÉTS

ÉTS
Le génie pour l'industrie

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
Université du Québec

Avec vous aujourd’hui…

Élie-Anne Goodhue | Alison Threatt
Conseillères aux étudiants internationaux
Services des relations internationales

- Immigration, documents officiels
- Vie à Montréal
- Intégration

Comment nous joindre?

- Par courriel : international@etsmtl.ca
- Rendez-vous en ligne ou sur le campus avec une conseillère
- Groupe Facebook des étudiants internationaux

Objectifs

- Apprivoiser de nouveaux concepts et façons de faire spécifiques aux fonctionnements internes de l'ÉTS
- Intégrer et comprendre un nouveau système d'éducation
- Aborder les concepts de base qui vous accompagneront tout au long de votre parcours à l'ÉTS : calendrier universitaire, inscription et choix de cours, etc.
- Présenter les différentes ressources disponibles à l'École pour vous aider à faire de vos études un succès.

Mise en contexte

Système d'éducation au Québec ≠
Les systèmes des autres pays

Les universités québécoises se basent sur le modèle nord-américain
Du type - *Bachelor's Degree, Master's Degree, Doctorate…*

Consultez l'infographie de Montréal International pour comparer les différents systèmes éducatifs.

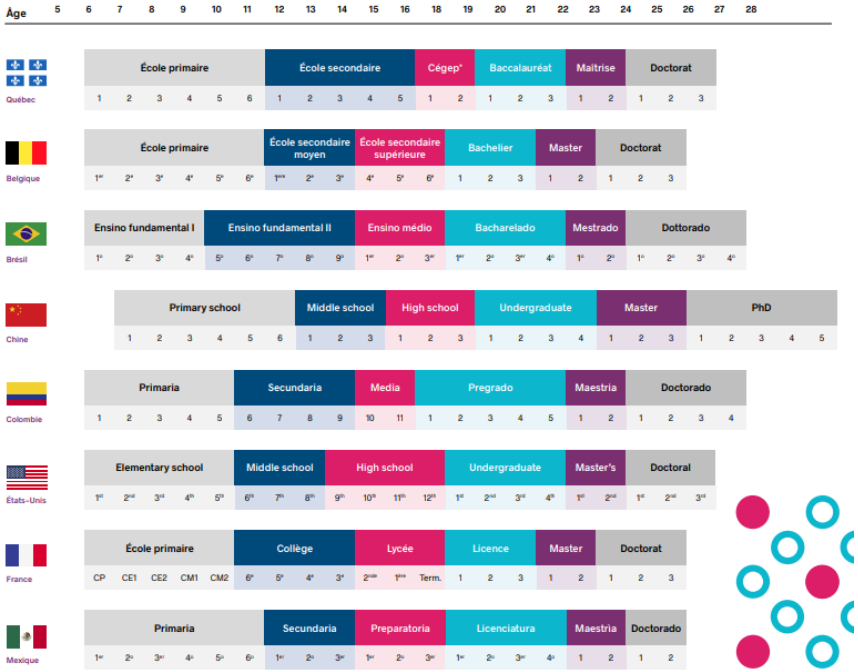

Mise en contexte

Lexique des études universitaires au Québec

Au Québec, nous utilisons une terminologie nord-américaine pour décrire nos programmes d'études et le déroulement des études universitaires.

Consultez le lexique des études universitaires qui regroupe l'ensemble du jargon académique utilisé à l'ÉTS

1. Programme d’étude

L’ÉTS est une école unifacultaire qui offre des programmes d’études pour tous les cycles en ingénierie

1.1. Cycles d'études

Programmes de 1er cycle

Baccalauréats >>
Certificats >>
Programmes courts >>
Cheminement universitaire en technologie >>

Programmes de 2e cycle

Maîtrises >>
Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) >>
Programmes courts >>

Programme de 3e cycle

Doctorat >>

Le 2e et le 3e cycle sont souvent regroupés sous l'appellation «cycles supérieurs».

1.2. Les crédits

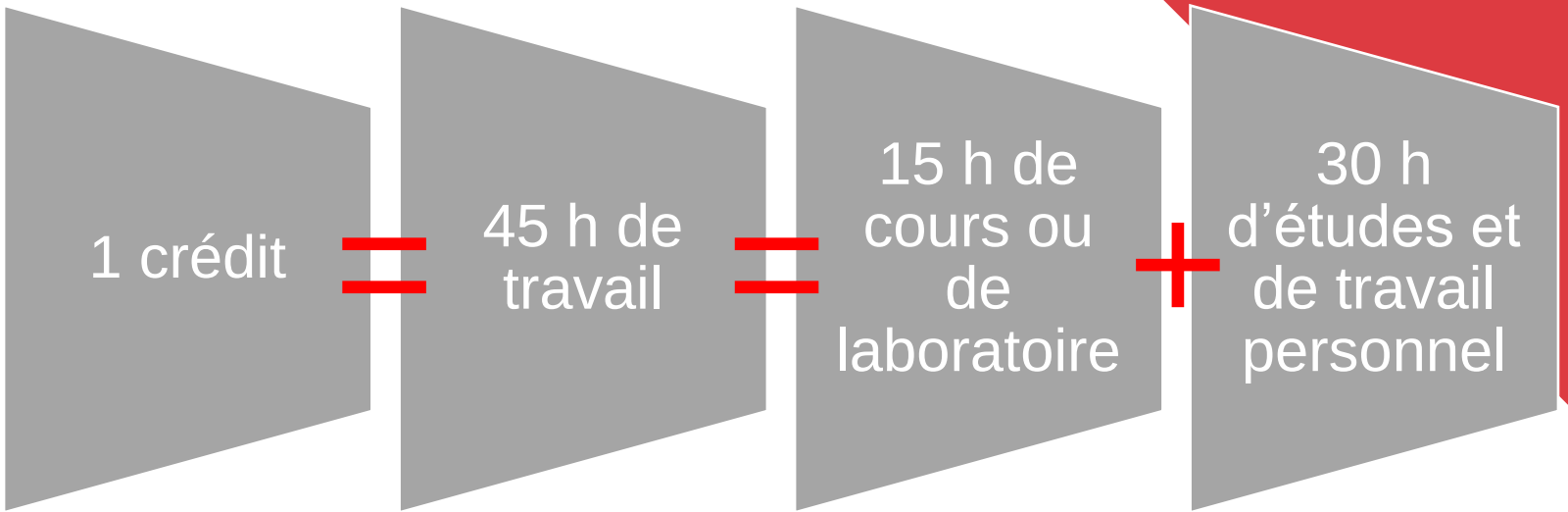

La majorité des cours étant à 3 crédits, cela représente 135 heures par cours, par session, ou environ 9 heures par semaine.

**Les étudiants internationaux sont tenus par la loi (conditions du CAQ) d'étudier à temps plein chaque session régulière.*

1.3. Durée des études

Baccalauréat	• 4 ans • 12 sessions
Certificat	• 8 à 12 mois • 2 ou 3 sessions
DESS	• 8 à 12 mois • 2 ou 3 sessions
Maîtrise	• 2 ans • 6 sessions
Doctorat	• 4 ans • 12 sessions

La durée finale peut varier en fonction du nombre de crédits effectués chaque session

La durée des différents programmes varie selon le cycle et le programme choisi. Consultez ceci pour plus de détails:

- Cycles supérieurs : Guides de déroulement des études
- 1er cycle : Descriptif de chaque programme

1.4. Calendrier universitaire

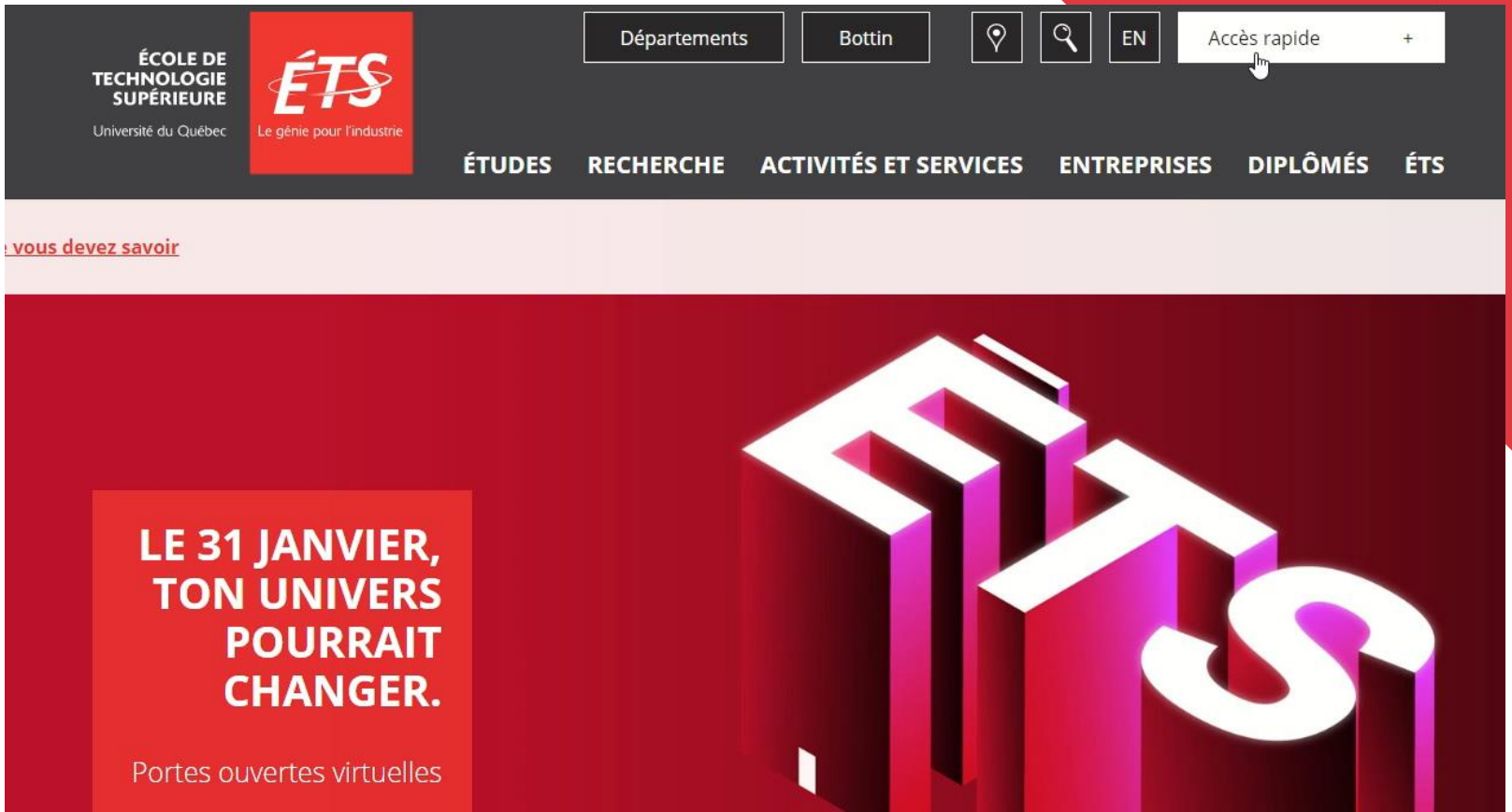

1.4. Calendrier universitaire

Éte 2023 - Du 3 mai au 16 aout 2023

Période d'inscription

- Nouveaux étudiants: du 24 février au 15 avril 2023
- Anciens étudiants: 27 février (8h00 AM) au 14 mars 2023

Début de l'application de la pénalité financière pour inscription tardive

- Anciens étudiants: 15 mars 2023

Paiement des frais de scolarité

- Date limite pour le 1er paiement: 5 mai 2023
- Date limite pour le 2e paiement: 9 juin 2023

1.5. La session d'été

La session d'été à l'ÉTS est considérée comme une session régulière

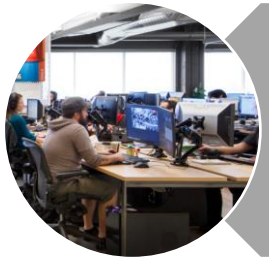

Programmes types cours = Session été **non obligatoire**

- Généralement utilisé pour effectuer un stage ou un projet d'intervention en entreprise

Programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat = Session été **obligatoire**

- Article 4.4.1 du Règlement des études aux cycles supérieurs

Si vous souhaitez utiliser la session d'été pour travailler, référez-vous à la page «Travailler au Canada comme étudiant international» afin de vous assurer de respecter les conditions de votre permis d'études.

2. Admission

L’admission = Décision prise suite à l’étude de votre dossier académique

- Vous répondez aux critères d’admissibilité pour le programme demandé
- 1ère étape administrative pour votre projet d’études à l’ÉTS

ÉTS
Le génie pour l'industrie

Mise à jour de la décision d'admission

Numéro d'EED : O19359201210

5 mars 2021

[redacted]

Programme demandé: Maîtrise en génie de l'environnement (avec projet) (1562)
Session de début originale: Automne 2021
REPORT: **Session de début révisée et effective: Été 2021**
Dernière session pour compléter votre programme: Automne 2023
Études considérées: [redacted]
Régime d'études: Temps plein, 2e cycle
Code permanent de l'ÉTS: [redacted] Code universel ÉTS: [redacted]
Votre adresse courriel ÉTS: [redacted]

Voici une mise à jour de notre décision d'admission à votre programme: **Admis avec condition(s)**

Condition(s)	Délai
Vous devrez vous inscrire au cours MTR801 et à un cours dont le sigle commence par ENV et réussir ceux-ci avec une moyenne cumulative minimale de 3,0/4,3. Vous ne pouvez pas vous inscrire à des cours dont le sigle commence par GES à votre première session.	Avant le début de la deuxième session
Vous devez effectuer les démarches nécessaires afin que nous recevions, directement de l'établissement où vous avez fait vos études, les relevés de notes officiels ainsi que la preuve de l'obtention du diplôme.	Avant le début de la deuxième session

ÉTS
Le génie pour l'industrie

2.1. Admission avec condition

Admission définitive ou avec certaines conditions

- Lire votre lettre d'admission attentivement et bien comprendre les conditions qui s'attachent
- Respecter ces conditions, dans les délais requis, afin d'éviter une exclusion
- Questions? admission@etsmtl.ca

2.2. Report d'admission

L'ÉTS permet aux étudiantes et étudiants de **reporter jusqu'à deux fois leur admission**, pour un **maximum de trois sessions**
Le report d'admission, c'est **votre responsabilité.** Faire la demande directement par le portail Omnivox avant la date limite.

2.3. Changement de programme

Avant le début de vos études ou en cours d'études = refaire une demande d'admission et payer les frais reliés

Maîtrise avec mémoire : vous n'avez pu trouver un directeur de recherche = contactez votre agente de suivi pour valider la procédure pour passer à la maîtrise - projet

Vous devez effectuer les démarches nécessaires afin que nous recevions directement de l'établissement où vous avez faits vos études les relevés de notes officiels et la preuve d'obtention du diplôme.

- Demander à votre établissement qu'ils envoient ces documents par la POSTE à l'adresse suivante

École de technologie supérieure - Bureau de la registraire
1100 Rue Notre Dame Ouest
Montréal (QC) H3C 1K3 CANADA

- Si impossible: Demander à votre établissement d'origine de fournir ces documents dans une enveloppe scellée avec sceaux officiels, que vous pourrez remettre vous-même à votre arrivée à Montréal

- La réception des documents par courriel n'a été accepté qu'exceptionnellement durant la pandémie.

Pour d'autres questions au sujet de votre lettre d'admission ou de vos conditions, contactez admission@etsmtl.ca

3. Inscription et choix de cours

L’inscription fait référence à votre choix de cours
C’est votre responsabilité personnelle de vous inscrire à vos cours* à chaque session
Suivre les dates prévues dans le **calendrier universitaire**

3.1. Planifier ses cours selon la structure de son programme

1 Consultez la structure particulière de votre programme d'études

- **Baccalauréat** : Référer au «Cheminement type»
  - Selon le nombre de crédits par session
  - Selon la liste des cours obligatoires et optionnels
- **Maîtrise** : Référer à l'onglet approprié
  - Selon votre profil (projet ou mémoire)
- **Doctorat** : Référer à la structure du programme plutôt limpide

2 Consultez la section Horaires et planification des cours

- Voir quels cours seront offerts à quelle session
- Planifier les cours que vous suivrez sur 5 sessions

Il y a aussi un répertoire des cours par sigle

3 Questions spécifiques sur votre cheminement ou vos choix de cours

- Communiquer avec les personnes-ressources

3.2. Période de modification des choix de cours

Éte 2023

Début des cours : 3 mai 2023

Modification au choix de cours – avec remboursement

- Tous les étudiants : du 3 au 16 mai 2023 (modification au choix de cours, ajout et annulation)
- Nouveaux étudiants admis au programme de baccalauréat uniquement : du 17 au 30 mai 2023 (annulation)

Modification au choix de cours – sans remboursement

- Tous les étudiants : du 31 mai au 10 juillet 2023

***Attention** : les dates peuvent changer lorsque le cours est offert selon une formule intensive, vérifier les dates inscrites sur l'horaire*

3.3. Suivre un cours dans un autre établissement

Exemple

Cycles supérieurs : les étudiants peuvent suivre 2 cours (6 crédits) dans un autre établissement.

Pour en faire plus, il faut obtenir une approbation du directeur de programme

Les étudiants dans un programme d'études à l'ÉTS (sauf les étudiants en programme d'échange d'une seule session) peuvent, **sous certaines conditions**, suivre des cours dans d'autres établissements universitaires

Entente interuniversitaire administrée par le BCI

1. Est-ce que le programme offre des activités hors cheminement et hors établissement?

2. Faire sa demande

sur le site du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

3. Être vigilant(e) quant aux modalités d'évaluation

Seuls les cours qui comportent des examens en classe sont autorisés

4. Respecter les dates

Faire sa demande entre la date de début de la période d'inscription de l'ÉTS et la fin de la période de modification

Consultez nos nouvelles pages web sur l'inscription

- Inscription au 1er cycle
- Inscription cycles supérieurs

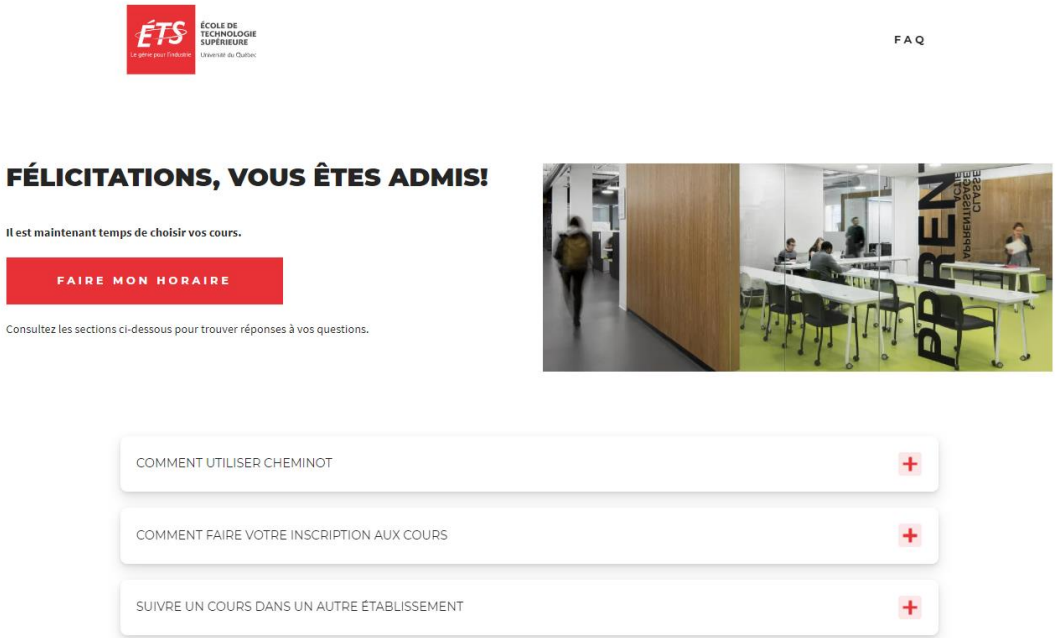

4. Système de notation

Pour bien comprendre votre relevé de notes (bulletin)

Ce relevé comporte plusieurs informations essentielles : les cours auxquels vous avez été inscrits et les notes obtenues, le nombre de crédits rattachés, votre moyenne cumulative, ou encore une série de légendes si vous avez abandonné un cours.

4.1. Système de notation

La notation des cours se fait selon un système littéral, sous forme de lettre

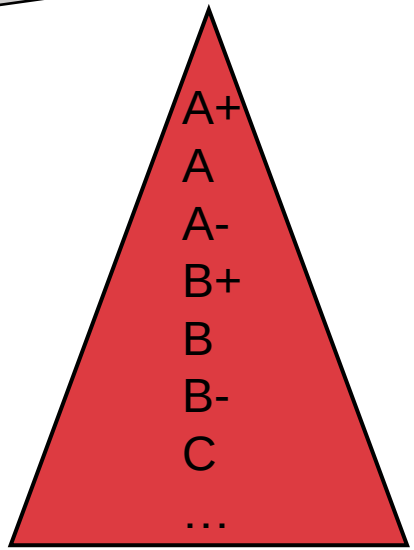

Les lettres peuvent dire :

E = Échec
S = Exigences satisfaites
V = cours suivi et réussi hors Québec

Elles peuvent aussi représenter le traitement d'une activité :

H = Cours hors programme
K = Exemption obtenue par reconnaissance d'acquis
X = Abandon autorisé

L'appréciation des travaux de synthèse ou de recherche sera annotée de la façon suivante : **Excellent ; Très bien ; Bien ; Passable; Échec**

4.2. Moyenne cumulative

La moyenne cumulative est calculée à la fin de chaque session à partir des notes obtenues, selon la formule suivante :

$$MC = \frac{\sum P_i c_i}{\sum c_i}$$

90 % à 100%= A+
85 % à 89 % = A
80 % à 84 % = A-
77 % à 79 % = B+
73 % à 76 % = B
70 % à 72 % = B-
60 % à 69 % = C

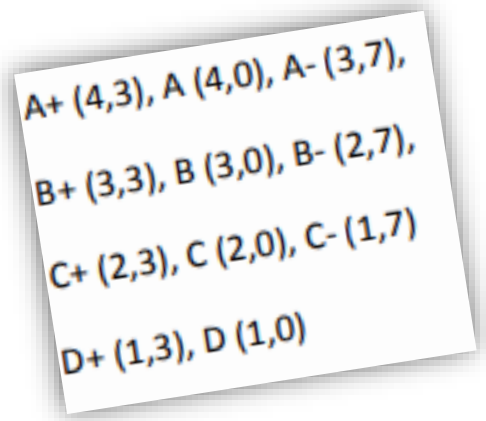

Pour l'ensemble des modalités :
Consulter le règlement des études

Règlement des études de premier cycle

Règlement des études de cycles supérieurs de l'ÉTS

4.2 Moyenne cumulative

$$MC = \frac{\sum P_i c_i}{\sum c_i}$$

ATE800 Intégrité intellectuelle - 0 cr - S
GES810 Gestion des ress. Humaines - 3 crédits B+ 3 cr x 3,3 = 9,9
MGR880 Sujets spéc. en réseaux télécom - 3 crédits A- 3 cr x 3,7 = 11,1
GES835 Créativité et innovation – 3 crédits B- 3 cr x 2,7 = 8,1

(9,9+11,1+8,1) / 9 crédits = moyenne de 3,2

Attention: Si on remplace les notes par B, B et C, la moyenne devient 2,6.

Ce n'est pas nécessaire d'avoir un échec dans un cours pour ne pas atteindre la moyenne cumulative requise!

A+ (4,3), A (4,0), A- (3,7),

B+ (3,3), B (3,0), B- (2,7),

C+ (2,3), C (2,0), C- (1,7)

D+ (1,3), D (1,0)

4.3. Règlement des études (sanctions)

	1er cycle	2e cycle	3e cycle
Exclusion	Moyenne cumulative **≤ 1,5 /4,3** après 12 crédits évalués / Dépassement de la **durée maximale** du programme / **Troisième échec** dans un même cours obligatoire	N'a pas satisfait les **conditions d'admission** / Moyenne cumulative **< 2,5**, après 9 crédits évalués / Moyenne cumulative **< 2,80** au terme de 2e session de tutelle pour M.A.Sc / Moyenne cumulative **< 2,80** au terme de 21 crédits / **Deuxième échec** dans la même activité de son programme ou **un échec** dans plus d'une activité de son programme / **progression de ses activités** de recherche insatisfaisante / **La thèse ou le mémoire rejeté** avec la mention E / **Ne s'est pas inscrit** sans avoir obtenu d'autorisation d'absence pour M.A.Sc.	Moyenne cumulative **< 2,5** après 6 crédits sanctionnés / **Progression de ses activités** de recherche insatisfaisante / **La thèse ou le mémoire rejeté** avec la mention E / **Ne s'est pas inscrit** sans avoir obtenu d'autorisation d'absence / **Échec à une étape** de l'examen doctoral sans ce prévaloir d'une reprise
Tutelle	Moyenne cumulative **< 2,0 et > 1,5** au terme de 12 crédits	Moyenne cumulative **< 2,80** au terme de 9 crédits	
Suspension	A déjà été en tutelle et la moyenne cumulative retombe sous 2,0.		***Ceci est un résumé. Il est votre responsabilité de prendre connaissance des sanctions dans le règlement des études.***

5. Système d'évaluation (examen, travaux, plagiat)

Pour connaître les méthodes d'évaluation d'un cours : Se référer au « Plan de cours »

Il existe différentes méthodes d'évaluation des apprentissages

5.1. Examen

Les examens peuvent être sous différente forme

- À développement
- À choix de réponse
- Hybride
- À objectif

L'horaire des examens finaux, ainsi que les modalités sur la reprise des examens en cas d'absence sont publiées sur le site web de l'ÉTS

L'horaire et les locaux des examens en version finale sont ensuite disponibles dans votre portail Mon ÉTS

5.2. Travaux

Préciser dans le « Plan de cours »

Vous devrez respecter les Guides et gabarits de rédaction et citer vos sources avec justesse

Pour les travaux d'équipe : déterminer des méthodes de travail, de communication et les échéanciers

5.3. Plagiat

Tolérance ZÉRO

Les conséquences d'une accusation de plagiat peuvent être graves : Échec, suspension, exclusion…

Preniez le temps de lire la page Citer, pas plagier et le Règlement sur les infractions de nature académique. Ateliers offerts par la Bibliothèque.

6. Ressources pour votre réussite académique

Une foule d'outils et de ressources sont rendus disponibles par l'ÉTS pour vous aider réussir dans vos études : Soutien individuel, ateliers de groupe, formations, guides, personnes-ressources…

Service d’aide à l’apprentissage et d’aide à la rédaction

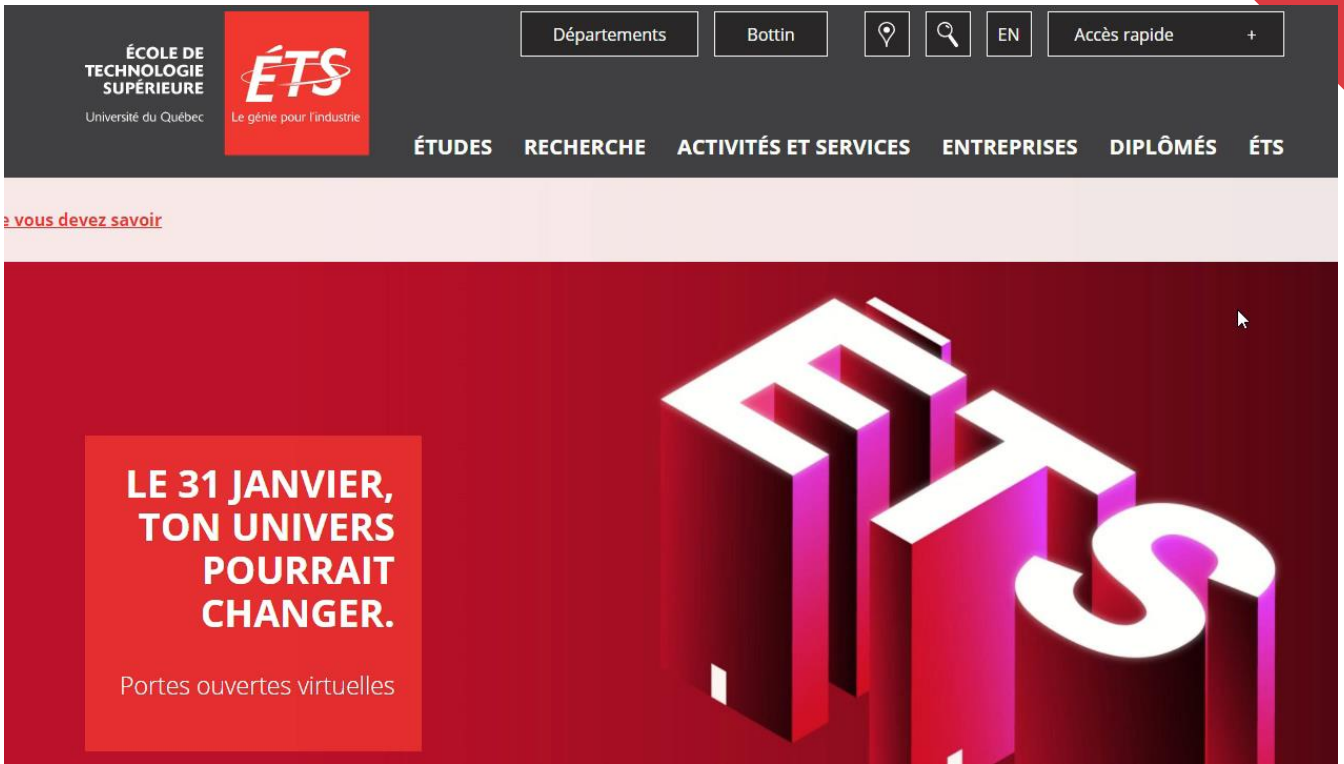

Soutien à l'apprentissage

- Suivi individuel
- Ateliers et webinaires
- Gestion du temps, préparation aux examens, etc.
- sve.esh@etsmtl.ca

Aide psychologique

- Consultations psychosociales
- Confidentiel et gratuit
- Rendez-vous d'urgence
- sve@etsmtl.ca

Étudiants en situation de handicap

- Accommodements
- Services spécialisés
- Suivi individuel
- sve.esh@etsmtl.ca

Programme Neurofocus (ATE070)

- Cours à 1 crédit
- Stratégies d'apprentissages
- Activité physique
- Outils technologiques
- Inscription via Cheminot
- neurofocus@etsmtl.ca

Aide financière

- Soutien pour demandes de prêts et bourses
- Consultation en santé financière
- aidefinanciere@etsmtl.ca

Soutien en rédaction

- Soutien en rédaction écrite (français et anglais)
- Rapports de stage, mémoires, thèses, articles, etc.
- Ateliers et webinaires
- soutien.redaction@etsmtl.ca

Programme Contact

- Mentorat pour nouveaux étudiantes et étudiants internationaux
- programmecontact@etsmtl.ca

Tutorat centre d'aide CASIM

- Tutorat par les pairs
- Cours du service des enseignement généraux et des départements (1er cycle)
- 7 jours sur 7 et gratuit
- Horaire et fonctionnement

Cette diapositive présente quelques-uns des services d'appui à la réussite offerts par les Services à la vie étudiante (SVE). Les SVE offrent aussi plusieurs autres services. Consultez le site Internet de l'ÉTS pour plus d'informations ou écrivez à sve@etsmtl.ca.

La Bibliothèque et le Service d'aide à la rédaction d'articles (SARA)

Personnes - ressources

https://www.etsmtl.ca/etudiants/personnes-ressources#Aux-cycles-superieurs

Conclusion

Visionnez la vidéo de l'environnement numérique de l'ÉTS pour vous familiariser avec les différents outils

Pour faciliter vos communications avec les membres du personnel de l'ÉTS, n'oubliez pas d'inclure **votre cotre permanent.**

Bonne session !!!

ets
mtl
.ca
ÉTS
Le génie pour l'industrie
ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE
Université du Québec